



**Vingt-et-unième réunion du Groupe régional AFI de planification et de mise en oeuvre  
(APIRG 21)**

**(Nairobi, Kenya, 9-11 octobre 2017)**

**Point n° 3 : Cadre de performance pour la planification et à la mise en œuvre de la navigation  
aérienne dans la Région AFI**

**2.4. REVISION DE CIBLES DE PERFORMANCE DE LA NAVIGATION AERIENNE FIXE  
PAR LA REUNION APIRG20**

**PLAN DE VOL MANQUANTS**

[Note présentée par l'ASECNA]

<b>RÉSUMÉ ANALYTIQUE</b>	
La présente note fait le point sur les plans de vol manquants au regard des moyens d'atténuation mis en place dans les centres ASECNA.	
<i>Objectifs spécifiques:</i>	La présente note d'information se rapporte aux objectifs stratégiques de Sécurité, Capacité et efficacité de la navigation aérienne
<i>Références:</i>	Conclusion 20/07 APIRG/20 : Examen de la question des plans de vol manquants Conclusion 18/17 APIRG/18 : Question des plans de vols manquants Conclusion 19/23 APIRG/19 : Résolution du problème des plans de vol manquants

## **1. INTRODUCTION**

1.1 Malgré des améliorations encourageantes suite aux initiatives prises par les différents prestataires des services de navigation aérienne, la réunion APIRG/20 a noté que la plupart des problèmes des plans de vol manquants concerne les aspects opérationnels plutôt que des carences en matière d'équipements ou d'infrastructures

1.2 Pour remédier à cette carence, l'ASECNA a mise en place des mesures correctives et d'amélioration permettant de réduire considérablement la perte de Plans de vol.

## 2. DISCUSSION

### 2.1. Constat

Les investigations conduites dans chaque centre ASECNA par une équipe locale pluridisciplinaire ont fait ressortir les principales causes suivantes dans l'occurrence dans plans de vol manquants. Il s'agit entre autres :

- De la méconnaissance de l'organisation de l'espace aérien ASECNA par certains utilisateurs ;
- De l'omission des adresses RSFTA de certains organismes en charge du contrôle de la circulation aérienne ;
- Non-utilisation des adresses collectives FPL par les opérateurs ;
- D'une mauvaise programmation des tables de routage ou la méconnaissance des procédures d'acheminement, y compris les délais de réacheminement et de restauration de la situation normale en cas d'indisponibilité des circuits ;
- De problèmes techniques, y compris les problèmes de liaisons (fonctionnement instable de certains circuits) ;
- Du non-respect des procédures de routage des messages.

### 2.2. Correction/atténuation

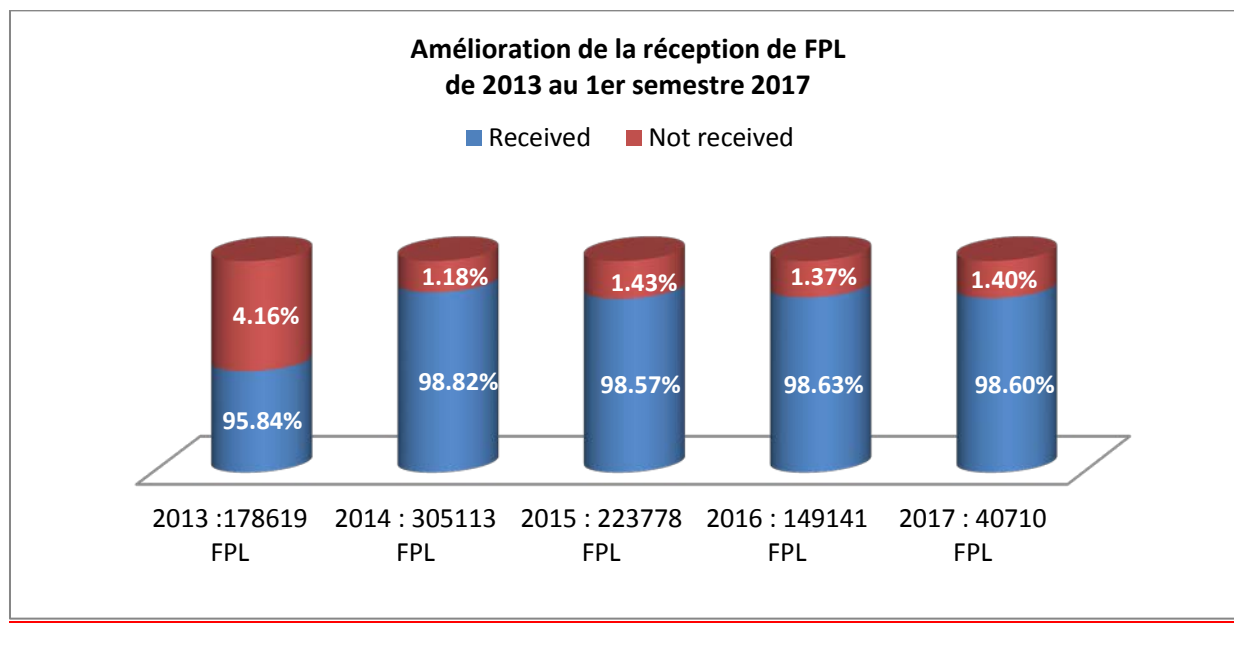
Deux actions prioritaires ont été mises en place :

- D'adresses collectives pour l'acheminement des messages plans de vol dans les différentes FIRs
- La mise en place d'une procédure de collecte, suivi et analyse des plans de vol ;
- La collecte mensuelle des données de plans de vol manquants et la diligence dans le traitement en coordination avec les centres impliqués ASECNA ou non ASECNA.

### 2.3. Résultats

2.3.1. Les données relevées sur la période allant de 2013 à Juillet 2017 sont portés sur le tableau ci-dessous :

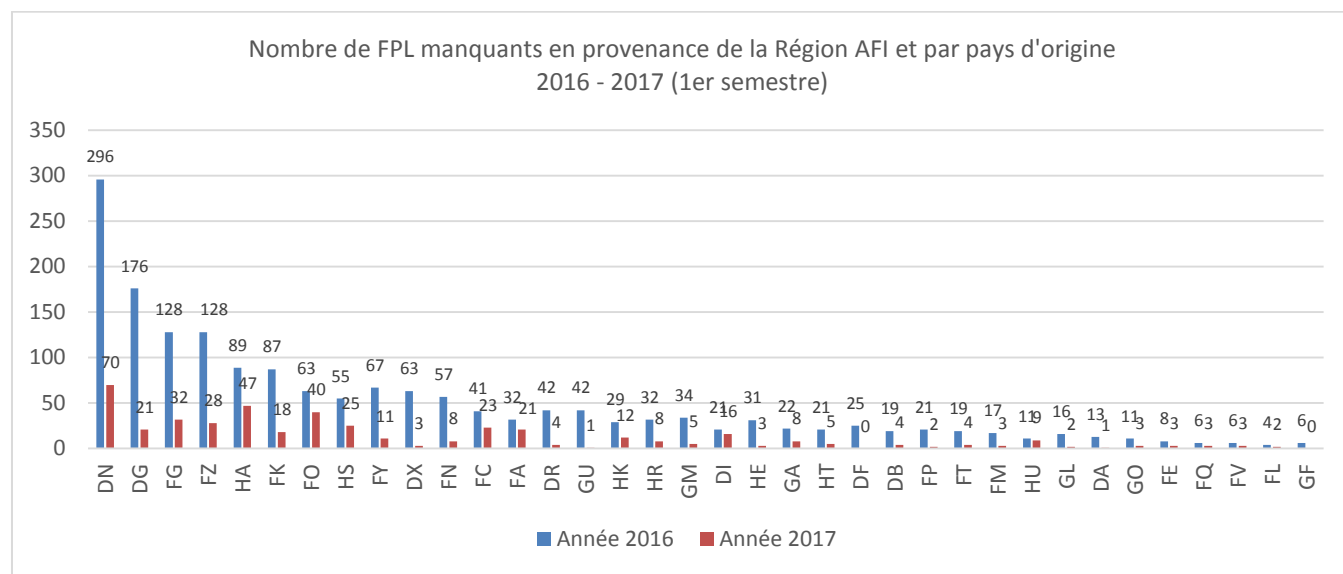
	2013	2014	2015	2016	2017	Moy
Nombre de vols traités	178 619	305 113	223 778	149 141	40 710	<b>179 472</b>
FPL Reçus	95,84%	98,82%	98,57%	98,63%	98,60%	<b>98,66%</b>
FPL Non reçus	4,16%	1,18%	1,43%	1,37%	1,40%	<b>1,91%</b>



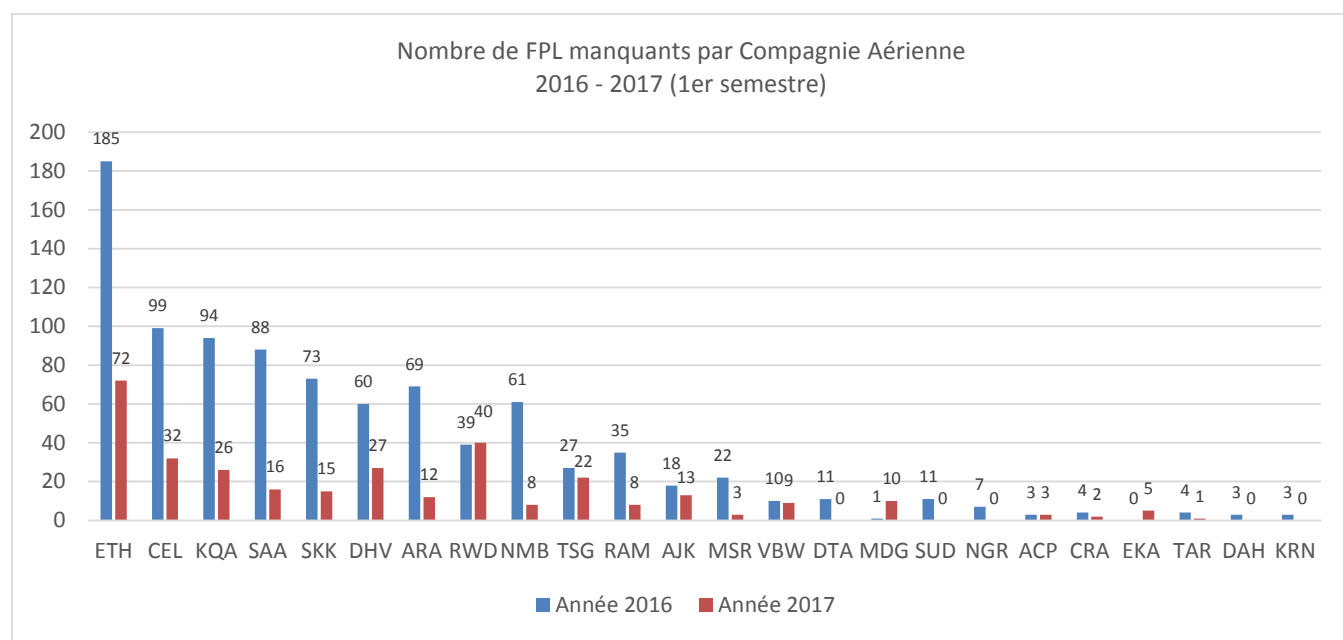
2.3.2. L'analyse par régions de collecte des FPL montre une contribution majeure des centres AFI à l'occurrence des vols manquants pour plus de 80%

Région	FPL non reçus par continent					% Moy
	2013	2014	2015	2016	2017	
Asie	313	116	76	61	40	<b>3,94%</b>
Amérique	332	61	16	38	15	<b>3,01%</b>
Europe	802	518	295	186	56	<b>12,08%</b>
Océanie	4	1	0	4	1	<b>0,07%</b>
Afrique	<b>5 728</b>	<b>2 901</b>	<b>1590</b>	<b>1757</b>	<b>459</b>	<b>80,89%</b>
<b>Total</b>	<b>7 179</b>	<b>3 597</b>	<b>1977</b>	<b>2048</b>	<b>571</b>	<b>100%</b>

2.3.3. La répartition des plans de vol manquants par centre d'origine ou par ANSP pour la région AFI se présente comme ci-dessous :



2.3.4. La répartition des plans de vol manquants en fonction des compagnies aériennes se présente comme suit :



### **3. SUITE A DONNER**

La réunion est invitée à :

- Prendre note des informations contenues dans le présent document de travail et apprécier les efforts fournis visant à réduire les pertes liées au plan de vol ;
- Recommander l'utilisation des adresses collectives pour acheminer les FPL pour réduire les risques de perte.

**FIN.**